



Commune de Sâles

Adaptation du PAL suite à son approbation du 23.12.2009 par la DAEC
et à l'entrée en vigueur de la nouvelle législation

Dimensionnement de la zone à bâtir

Dossier final d'approbation

Echelle 1:10'000

Légende

Zones destinées à l'habitat

 Zone résidentielle construite ou occupée	
 Zone résidentielle construite ces 15 dernières années :	87'461 m ²
 Zone résidentielle libre :	61'693 m ²
Facteur de dimensionnement : 1,0	
Surface de réserve admise : 87'461 x 1,0 = 87'461 m ²	
Surface de réserve réelle : 87'461 - 61'693 = margin de 25'768 m²	

Zones destinées aux activités

 Zone d'activités construite ou occupée :	17'592 m ²
 Zone d'activités libre :	5'902 m ²
Facteur de dimensionnement : 1/3	
Surface de réserve admise : 17'592 x 1/3 = 5'864 m ²	
Surface de réserve réelle : 5'864 - 5'902 = surdim. de 38 m²	

Informations indicatives ou provisoires

 Autre zone à bâtir	 Bâtiment non cadastré
 PAD obligatoire	 Surface boisée
 Bâtiment	 Cours d'eau à ciel ouvert
 Construction souterraine	

22 avril 2015 / 20 octobre 2015

Mandat: 10010/st
Document: 4_FD_Sâles.mxd
Format: 63/60

ARCHAM ET PARTENAIRES SA
Aménagement du territoire et urbanisme
Route du Jura 12, 1700 Fribourg
tél 026 347 10 90, fax 026 347 10 91
info@archam.ch, www.archam.ch